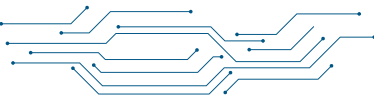




édito



Mohammed ZEGZOUTI
 Président de la Commission
 Développement à l'international
 et Logistique

Le contexte actuel marqué par des crises économiques et la dépréciation inquiétante du Dirham face au Dollar, nous interpellent plus que jamais pour accélérer le développement de notre souveraineté industrielle à travers deux piliers majeurs : booster notre attractivité pour attirer plus d'investisseurs étrangers et accompagner nos importateurs pour se convertir progressivement en industriels quitte à commencer par des opérations d'assemblage et d'intégration locales et monter crescendo en valeur ajoutée.

Ce qui contribuera au développement de l'offre exportable de notre pays et la placer sur les marchés mondiaux demeure sans équivoque la conjugaison des efforts des différentes parties prenantes. Il est impératif d'activer d'une manière plus optimale les leviers dont dispose notre pays tels que les accords de libres échanges, notamment ceux avec l'UE, l'USA, la ZLECAF et la Ligue Arabes.

L'ingénierie, l'installation et globalement les services, méritent d'avoir un accompagnement adapté et sur mesure pour s'exporter, notamment la mise en place d'un fonds souverain pour financer des projets d'infrastructures à l'étranger à l'instar de nos concurrents sur notre Continent Africain. L'internationalisation des services ne pourra être qu'une locomotive pour l'exportation du Made in Morocco.

Eu égard à la maturité des secteurs de la FENELEC et de leur expertise tant pour attirer les investissements que pour s'exporter, les départements de tutelle sont sollicités au plus haut niveau pour les accompagner.

Il va sans dire que nous saluons avec force la confiance placée par notre Auguste Roi Mohammed VI qu'Allah Le glorifie, en la personne de M. Ali SEDDEKI en le mettant à la tête de l'AMDIE.

La FENELEC rencontrera sans tarder le nouveau Directeur Général de l'AMDIE pour arrêter ensemble les mécanismes à même de renforcer et développer leur partenariat institutionnel.

Augmentation des droits d'importation sur les luminaires LED pour l'éclairage public

Une délégation FENELEC conduite par son Président M. EL HARTI s'est réunie, en date du 1er juillet 2022, avec les représentants du Département de l'Industrie, afin de débattre de la demande introduite auprès de la Commission consultative des importations pour l'augmentation des droits de douanes sur les luminaires LED importés destinés à l'éclairage public et relevant de la position 9405420010.

Les deux parties ont discuté à cette occasion des questions relevées par la filière éclairage de la FENELEC et adressées au préalable au Département via une lettre le 15 juin 2022, notamment la capacité du demandeur de cette augmentation de répondre au besoin du marché local en termes de quantité, de qualité et de modèles, et ce dans des délais qui respectent les engagements contractuels des distributeurs et intégrateurs.

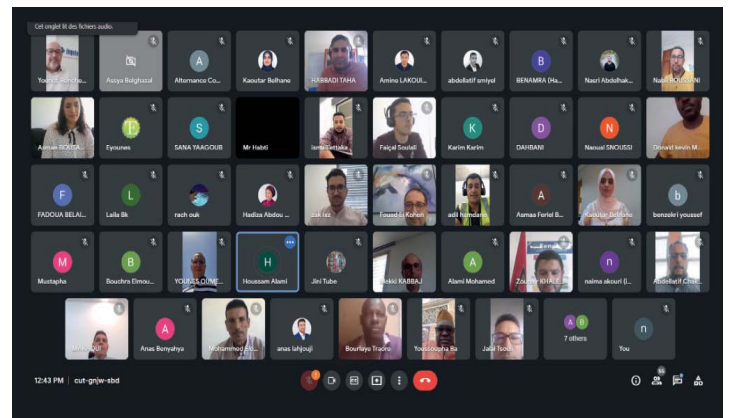
Les représentants de la FENELEC ont également soulevé les impacts négatifs d'une telle décision sur le bon déroulement des programmes d'efficacité énergétique des communes à cause d'une explosion sine qua non des leurs budgets.

Décarbonation dans le secteur électrique : Enjeux et outils de mise en œuvre

Tel a été l'intitulé de la 6ème édition du Forum National Electrotechnique qui s'est tenu par visioconférence le Mardi 19 Juillet 2022.

C'est dans le cadre des activités du Comité Marocain Electrotechnique (COMELEC) présidé par la FENELEC que cette édition du Forum a été organisée en étroite collaboration avec l'Imanor. C'est l'occasion d'informer et d'échanger avec les opérateurs économiques sur les exigences techniques et environnementales applicables en matière de décarbonation.

Le Forum organisé en période estivale et de congé a quand même suscité l'intérêt de plus de 90 participants effectifs qui ont suivi jusqu'au bout les présentations programmées. L'objectif étant de mettre en exergue le rôle vital des normes traitant des différents aspects liés à l'environnement dans la transition vers une société à teneur faible en carbone, et par conséquent aider les organisations et les communautés à devenir résilientes face au changement climatique.



Dans son mot d'ouverture, M. Ali EL HARTI Président de la FENELEC et du COMELEC a indiqué que la décarbonation est un sujet d'actualité qui intéresse l'ensemble des secteurs industriels. Il a précisé qu'il s'agit d'un sujet purement technique d'où la pertinence et l'originalité de la thématique choisie pour cette édition.

Sensible à cette thématique, la FENELEC a désigné une commission spéciale ad hoc qui va travailler sur la taxe carbone, a indiqué M. EL HARTI, qui a avancé aussi que la norme marocaine est un outil à la disposition des entreprises marocaines pour instaurer un équilibre face à la concurrence internationale, notamment avec un update des exigences environnementales et le renforcement des capacités des techniciens et utilisateurs.



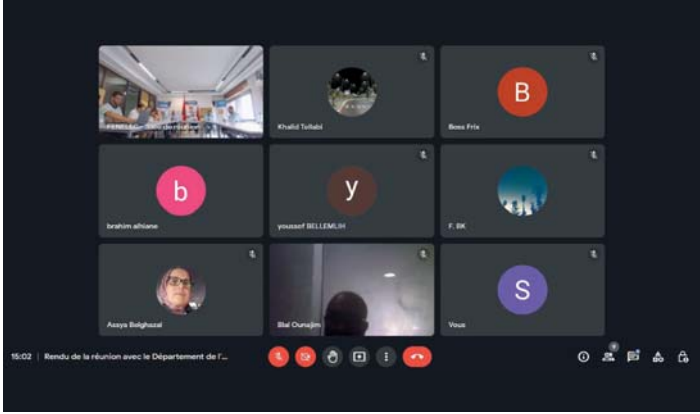
Il était question aussi d'interpeller ce Département sur d'autres problématiques que pourrait engendrer une augmentation brutale des droits de douane sur ces luminaires telles que la sous facturation, la pénurie, la création d'une situation de quasi-monopole, ...

Néanmoins, la FENELEC à travers son Président a exprimé son soutien indéfectible à la politique d'industrialisation de notre Pays, mais sans pour autant menacer la pérennité de l'écosystème de l'éclairage public et ses emplois.

Augmentation des droits d'importation sur les luminaires LED pour l'éclairage public

Le Coordinateur de la Filière éclairage de la FENELEC a formulé la disposition des professionnels de travailler main dans la main avec le Département de l'Industrie pour le développement progressif d'une forte industrie locale de luminaires.

Dans la même foulée, les membres de la FENELEC se sont réunis, en date du 07/07/2022, pour prendre note des résultats de la réunion avec le département de l'Industrie.



A l'issue de cette deuxième réunion, il a été décidé d'adresser un écrit à ce sujet au Wali Directeur Général des Collectivités Locales et une lettre de remerciements au Département de l'Industrie pour son approche participative et son sens d'écoute tout en lui rappelant les enjeux multiples de ce dossier.

Le Président de la FENELEC : Invité de l'émission débat Ausi'Talks

Comment les entreprises du secteur électrique peuvent-elles réussir le défi de la transformation digitale ?

C'est le décryptage donnée par le Président de la FENELEC, M. Ali EL HARTI lors de l'émission débat Ausi'Talks animée par Hassan CHARAF.



Après avoir donné un aperçu sur l'organisation de la FENELEC et quelques chiffres clés du secteur, le Président a passé en revue les piliers de la réussite de la transformation digitale dans les entreprises du secteur, entre autres, l'existence d'un système d'information, des Datacenter, la confiance dans les produits/services Made in Morocco, basculer vers l'industrie 4.0, attaquer les marchés internationaux ...etc.

De son côté, le Vice-président général de la FENELEC M. ALAMI MARROUNI Youness a donné son témoignage sur la convergence du numérique avec les métiers de l'électrotechnique et de l'électricité et les réalisations des entreprises marocaines dans ce domaine.

L'intégralité de ce décryptage est disponible sur la chaîne YouTube de AUSIM Maroc épisode 10.

Pour rappel, l'Association des Utilisateurs des Systèmes d'Information au Maroc -AUSIM- est une association à but non lucratif créée en 1993. Elle compte parmi ses adhérents de nombreuses structures (Offices, Banques, Assurances, Entreprises Industrielles, ...) qui jouent un rôle de leadership sur le plan organisationnel et managérial au Maroc. Elle est considérée comme l'association de référence dans les domaines des Systèmes d'Information au Maroc.

Décarbonation dans le secteur électrique : Enjeux et outils de mise en œuvre

De sa part, M. EL KOHEN, Président de la Commission de la FENELEC en charge des volets de Normalisation, Réglementation & Made In Morocco a fait un brillant exposé très didactique sur des solutions concrètes pour réduire rapidement et durablement son bilan carbone dans le domaine électrique avec un zoom particulier sur l'efficacité énergétique.

Dans un autre sillage, les représentants de l'Imanor ont partagé avec les participants le bilan des travaux de normalisation dans le domaine de l'électrotechnique national et une présentation sur les enjeux et outils normatifs de la décarbonation.

Aussi, le forum a-t-il été l'occasion de partager le témoignage de la société IMACAB membre de la FENELEC et engagée dans le processus de décarbonation, et aussi celui des participants à l'édition 2021 de l'atelier des « jeunes normalisateurs » IEC YP à Dubaï.

Lancement du Programme « Relance Export »

Le Ministère de l'Industrie et du Commerce vient de lancer un programme d'appui à l'international « Relance Export » spécifique aux entreprises de droit marocain disposant d'un potentiel à l'export, opérant dans les secteurs de l'industrie et des services.

Ce programme se veut un accompagnement sur mesure selon le profil de l'entreprise. Il cible 40 entreprises dont le chiffre d'affaires à l'export annuel dépasse 10 Millions DH sur les deux derniers exercices et qui disposent d'un business plan de développement à l'international démontrant :

- ▶ un potentiel confirmé à l'export ou de niches et d'opportunités non encore exploitées avec une programmation structurée des opérations sur la période 2023-2024 ;
- ▶ le positionnement de l'entreprise dans un nouveau produit et/ou un nouveau marché.

Les documents constituant le dossier de la candidature au programme sont téléchargeables via le lien : <https://www.mcinet.gov.ma/fr/content/appel-à-manifestation>. Le dossier devra être déposé au Ministère de l'Industrie et du Commerce ou envoyé par poste, au plus tard le jeudi 1er septembre 2022 à 15h00 à l'adresse suivante :

Ministère de l'Industrie et du Commerce
Direction Générale du Commerce

Parcelle 14, Business center, aile nord Bd Erriyad, Hay Riad B.P. 610 Rabat Chellah, Maroc **Pour plus d'informations :**

kmgouni@mcinet.gov.ma / aelbasri@mcinet.gov.ma, mmouhtadi@mcinet.gov.ma

Tél : 06 73 70 57 58 / 06 68 81 75 71 / 06 68 81 96 61.

Délégation béninoise à la FENELEC

Une délégation béninoise de haut niveau constituée du Directeur de la planification de l'administration et des finances au sein du Ministère de l'Energie du Bénin, du Chargé de programme CPUE et du Chef de projet RECASEB du Ministère de l'Economie et des Finances, s'est rendue au Maroc pour bénéficier de formations et pour rencontrer la FENELEC.



En effet, les 3 cadres béninois se sont rendus au siège de la FENELEC le Mercredi 20 juillet 2022 pour s'informer de ses activités et discuter des pistes de collaboration entre les opérateurs publics et privés des deux pays.

Après présentation des invités béninois, de la Fédération, du savoir-faire des entreprises adhérentes et la projection du film institutionnel de la FENELEC, des discussions techniques ont permis d'explorer les perspectives de collaboration et des quick Win permettant de redynamiser le courant d'affaires entre les entreprises des deux pays.

Des recommandations pour assurer des relations gagnant-gagnant et durables sont avancées, à commencer par le partenariat à établir entre la FENELEC et une association professionnelle béninoise de l'électricité dotée de l'autonomie financière et de gestion et qui sera le vis-à-vis de la FENELEC et des membres de la Confédération Africaine d'Electricité CAFELEC, le partage des grands projets structurants et l'organisation des missions d'homme d'affaires des deux côtés.

Les infrastructures africaines deviennent une promesse continentale

Tel est le leitmotiv de M. Alain Ebobissé, Directeur Général d'Africa50, lors de la cérémonie d'ouverture d'Africa50 au Palais des Congrès à Marrakech, le 19 Juillet 2022.



Tenue sous le thème « Une reprise accélérée et résiliente », l'assemblée générale des actionnaires d'Africa50 réunit plusieurs ministres des finances africains et d'autres responsables gouvernementaux, ainsi que des dirigeants d'institutions, des diplomates et des chefs d'entreprises du Maroc, d'Afrique et d'ailleurs.

Africa50 est une plateforme d'investissement créée par les chefs d'États africains et la BAD, dont le mandat est de développer et d'investir dans des projets d'infrastructures à fort impact en termes de développement, à travers la mobilisation de fonds publics et privés, tout en proposant un rendement attractif aux investisseurs.



La plateforme panafricaine d'investissement dans les infrastructures Africa50 est appelée à jouer pleinement son rôle de catalyseur des investissements et de force motrice pour le développement de l'Afrique, insiste la ministre de l'Economie et des finances, Mme Nadia Fettah Alaoui.

Reconnue pour son dynamisme sur la scène africaine, la FENELEC a répondu présent à l'invitation expresse qui lui a été adressée pour prendre part à l'Assemblée Générale d'Africa50, placée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Mme Fettah Alaoui également co-présidente du Conseil d'administration d'Africa50, n'a pas manqué de reconnaître que "le défi demeure immense, mais l'espoir est permis car il est évident que l'on ne parviendra jamais à construire le monde prospère et juste que nous appelons tous de nos vœux, sans l'Afrique".



En plus de la Ministre et du DG d'Africa50, le lancement des travaux a connu aussi des moments forts pendant les mots de Dr. Adesina, Président de la Banque Africaine de Développement BAD et de Mme Floriselle Liser, Directrice Générale du Corporate Council on Africa.

A participé aux travaux de cette session M. Jazouli Mohcine Ministre délégué chargé de l'Investissement, de la Convergence et de l'évaluation des Politiques publiques du Royaume du Maroc.

Financement des études d'ingénierie de formation des entreprises par le mécanisme Giac Technologies.



Le Comité Central des Contrats Spéciaux de Formation réuni courant le mois de juillet a accordé un budget de 1.205.000,00 Dhs pour le financement des études d'ingénierie de formation individuelle des entreprises opérant dans le secteur électrique, électroniques et Energies Renouvelables à travers le mécanisme Giac Technologies.

Le délai de dépôt des demandes de financement individuelles au titre de l'exercice 2022 est fixé pour le 30/09/2022, et les réalisations des plans de formation seront prolongées jusqu'au 31/03/2023.

Les entreprises membres de la FENELEC sont invitées à profiter pleinement de ce mécanisme d'aide technique et financière en vue d'identifier leurs besoins en compétence par un cabinet-conseil spécialisé dans le domaine d'activité de l'entreprise.

HCP : Présentation des perspectives économiques en 2022 et 2023 et le budget Économique Exploratoire 2023

L'activité économique du Royaume devrait connaître une croissance de 1,3% en 2022, après le rebond de 7,9% en 2021, a annoncé le Secrétaire Général du Haut-Commissariat au Plan (HCP) lors de la conférence de presse du 14 jeudi à Rabat.

Au cours de cette conférence de presse à laquelle la FENELEC a pris part, M. Ahmed LAHLIMI, Haut-commissaire au plan, a dressé un tableau sombre, aussi bien sur les perspectives économiques de 2022 que celles de 2023. En 2022, il y aura un net ralentissement de la croissance économique nationale, ajoutant que l'économie nationale affaiblie par la crise sanitaire et pâtissant d'un secteur agricole en berne, devrait subir les effets de cet environnement mondial défavorable, via notamment la décélération de la demande extérieure et la montée de l'inflation.



La hausse générale des prix devrait peser lourdement sur le pouvoir d'achat des ménages et sur le budget de l'Etat. Ainsi, les prévisions établies dans le cadre du budget économique prévisionnel de janvier dernier, devraient être revues à la baisse. Par ailleurs, le taux d'inflation en 2022 devrait s'élever à 4,9%.

Quant aux prévisions économiques pour 2023, le HCP avance un taux de croissance de 3,7%, en prenant pour hypothèses un maintien du prix de baril de pétrole à 100 dollars et une saison agricole moyenne.

L'inflation devrait tourner autour de 0,8% alors que le déficit budgétaire augmenterait légèrement à 5,5% du PIB en 2023 contre 5,4% en 2022. La dette publique passerait à 83,6% du PIB, selon le HCP.

La demande extérieure, selon le HCP, devrait avoir une contribution nulle à la croissance nationale suite notamment à une hausse en volume des importations des biens et services de 4,1% en 2023 contre une évolution de 5,2% des exportations.

Réunion du Comité d'Audit de l'IMANOR

Le Comité d'Audit de l'IMANOR s'est réuni le 08/12/2022 en mode visioconférence, sous la présidence de la Directrice de la PCQSM et en présence du représentant de la FENELEC.



A l'occasion de cette session, les membres du Comité ont examiné et débattu plusieurs points, notamment les résolutions du dernier CA de l'IMANOR et leurs états d'exécution, le rapport préliminaire d'audit financier au titre de l'exercice 2021, la mise en place du processus d'audit interne, la matrice des risques et l'état d'avancement du Système d'Information de l'Institut.

Pour rappel, le Comité d'Audit de l'IMANOR est créé en déclinaison des orientations du « Code des Bonnes Pratiques de la Gouvernance des Etablissements Publics ». Il est constitué entre autre du Ministère de l'Industrie et du Commerce, de la Direction du Budget et de la FENELEC.

Séminaire « mettre en place les outils pour une performance globale, intégrée et pérenne »

Le Mercredi 27 juillet, la FENELEC a organisé un séminaire en présentiel au siège Fédéral et par Visioconférence sur Google Meet.

Intitulé « Performance Globale de l'Entreprise ; Systèmes de Management et d'Organisation ; Approche pour une Transition Digitale adaptée », le séminaire ambitionne d'apporter une vision globale sur l'organisation et le management de l'entreprise, et de faire un rappel et une vue d'ensemble de quelques notions fondamentales et des outils qui impactent la performance globale et pérenne de l'entreprise.



L'Expert a abordé :

- ▶ La transition digitale de l'entreprise dans le cadre d'une vision globale qui intègre la vision stratégique, l'organisation et la performance globale ;
- ▶ L'approche et la démarche à suivre pour mener un projet de transition digitale ;
- ▶ Présentation des principes et des principaux modules et fonctionnalités d'un ERP, et du projet d'intégration adapté.

Suivi par 70 entreprises environ, le séminaire a été l'occasion aussi de susciter l'intérêt de bénéficier de tous les mécanismes de financements du GIAC Technologie.

Commission d'Agrément Entreprises de l'ONEE

La Commission d'Agrément Entreprises de l'ONEE-Branche électricité s'est réunie le 4 juillet 2022, en présence du représentant de la FENELEC.

La Commission a traité plusieurs dossiers répartis entre nouvelles demandes, renouvellements et extensions d'agrément.

Nous ne cesserons jamais d'appeler nos membres prétendant à ces agréments, à confier la constitution de leurs dossiers à un personnel qualifié maîtrisant à la fois l'aspect administratif et l'aspect technique.

Circulaires émises par l'ADII au 2ème trimestre 2022

La FENELEC a communiqué à ses adhérents, le recueil des circulaires émises par l'Administration des Douanes et Impôts Indirects au 2ème trimestre 2022. Il compte 35 circulaires émises se rapportant aux thématiques ci-après :

- ▶ **Comptabilité : 01**
- ▶ **Contrôle des changes : 01**
- ▶ **Coopération internationale : 07**
- ▶ **Concours aux autres services : 02**
- ▶ **Droits et taxes : 13**
- ▶ **Impôts indirects : 03**
- ▶ **Organisation des structures : 01**
- ▶ **Prestations rendues : 01**
- ▶ **Procédures et méthodes : 01**
- ▶ **Régimes économiques en douane : 01**
- ▶ **Régimes particuliers : 03**
- ▶ **Valeur en douane : 01**



Projets d'arrêtés relatifs aux performances énergétiques minimales et à l'étiquetage énergétique des climatiseurs et des moteurs électriques.

En application de l'article 2 de la loi n°47-09 relative à l'efficacité énergétique, le décret conjoint entre le Ministre chargé de l'Energie et le Ministre chargé de l'Industrie et Commerce n°2-20-716 relatif aux performances énergétiques minimales des appareils et équipements fonctionnant à l'électricité, au gaz naturel, aux produits pétroliers liquides ou gazeux, au charbon et aux énergies renouvelables, proposés à la vente sur le territoire national a été publié au Bulletin Officiel le 5 avril 2021.

Ce décret fixe les obligations générales que doivent respecter les parties concernées par la commercialisation des appareils et équipements énergétiques, notamment les producteurs, importateurs et distributeurs, en matière de performances énergétiques minimales et d'étiquetage énergétique. Deux dispositions sont élaborées en concertation avec les parties prenantes dans ce sens :

- ▶ **Projet d'arrêté relatif aux performances énergétiques minimales et à l'étiquetage énergétique des climatiseurs ayant une puissance frigorifique nominale inférieure ou égale à 12 kW.**
- ▶ **Projet d'arrêté relatif aux performances énergétiques minimales et à l'étiquetage énergétique des moteurs électriques ayant notamment une puissance nominale comprise entre 0,75 kW et 375 kW.**

Pour l'application des dispositions de ce décret, une période transitoire est prévue pour l'entrée en vigueur de ces textes à partir de leur publication imminente au Bulletin Officiel (12 mois pour les climatiseurs et 18 mois pour les moteurs électriques).

<p>elec expo</p> <p>15^e Salon International de l'Électricité de l'Éclairage de l'Électrotechnique et de l'Automation Industrielle</p> <p>www.elecexpo.ma</p>	<p>EneR Event</p> <p>10^e Salon International des Énergies Renouvelables et de l'Efficacité Énergétique</p> <p>www.ener-event.ma</p>	<p>Tronica Expo</p> <p>9^e Salon International de l'Électronique, la Sécurité électronique, le Bâtiment intelligent, l'Avionique, la Mécatronique et l'Aéronautique</p> <p>www.tronica-expo.ma</p>	<p>02 - 05 NOVEMBRE 2022</p> <p>PARC D'EXPOSITION MOHAMMED VI EL JADIDA</p> <p>ORGANISATEUR: Fenelec ORGANISATEUR DELEGUE: GLOBAL TRADE & EVENTS SPONSOR SILVER: FATON Powering Business Worldwide</p>
---	--	--	--